



L'ANNEAU VAGINAL

Il se présente sous la forme d'un anneau transparent, mince et souple d'un diamètre de 5 cm. La première fois, la femme va l'insérer elle-même dans le vagin entre le premier et le cinquième jour des règles. Cet anneau va diffuser dans le corps des hormones pendant trois

semaines. Celles-ci sont équivalentes à celles de la pilule contraceptive (c'est à dire qu'elles vont bloquer l'ovulation). Après ce délai de trois semaines, on l'enlève à l'aide de son doigt. Une semaine plus tard, un nouvel anneau sera inséré pour une nouvelle période de trois semaines. Comme pour la pilule, qui peut être prise en continu (sans interruption d'une semaine), cet anneau "usagé" de 3 semaines peut aussi être remplacé directement par un nouvel anneau, sans attendre une semaine d'interruption.

La première fois que l'anneau est inséré, et si la personne n'utilisait aucune contraception hormonale, alors il ne sera efficace qu'à partir du septième jour. Il faudra utiliser des préservatifs pendant cette période.

L'anneau est prescrit par un médecin (généraliste ou gynécologue) ou une sage-femme et est délivré en pharmacie sur ordonnance. Il coûte environ 16€* par mois et n'est pas remboursé par l'Assurance maladie.

*prix public indicatif